

25 juin 2015 -12:59

Appartient à Conseil des ministres du 25 juin 2015

## Prolongation des contrats de fourniture de gaz et d'électricité pour les bâtiments des services publics fédéraux

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation en 2016 des contrats existants pour la fourniture de gaz et d'électricité et services apparentés pour les bâtiments et installations des services publics fédéraux et d'autres institutions fédérales.

Les contrats globalisés de fourniture de gaz avec ENI et d'électricité avec Electrabel sont prolongés pour l'année 2016. Fin 2015-début 2016, la Régie des bâtiments préparera de nouveaux contrats de fourniture de gaz et d'électricité et entamera des discussions avec les communautés et régions quant à l'extension des marchés à leurs bâtiments.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et  
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie  
des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>